

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali |
| Herausgeber: | Schweizerische Naturforschende Gesellschaft |
| Band: | 60 (1877) |
| Protokoll: | Séance de la Commission préparatoire |
| Autor: | Schnetzler, J.-B. / Forel, F.-A. |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I

Séance de la Commission préparatoire,

Dimanche 19 août 1877.

Présidence de M. le prof. J.-B. SCHNETZLER.

Comité annuel¹ :

Vice-Président : M. J.-B. Schnetzler, de Lausanne.

Secrétaire : M. F.-A. Forel, de Morges.

Comité central :

Président : M. Ed. Hagenbach-Bischoff, de Bâle.

Anciens présidents et délégués :

Bâle : MM. Ed. Hagenbach.

Berne : B. Studer.

T. Rothen.

Fribourg : H. Cuony.

Genève : E. Wartmann.

Neuchâtel : A. Jaccard.

Soleure : F. Lang.

¹ M. le professeur Louis Dufour, nommé président à Bâle, a été empêché par la maladie de prendre part aux travaux de la Société.

| | |
|----------|-----------|
| Vaud : | J. Oetli. |
| Zurich : | Fr. Goll. |
| | A. Heim. |

1. M. Schnetzler ouvre la séance et procède à la constitution de l'assemblée.

2. M. Hagenbach, président du Comité central, expose la situation du Comité annuel. M. le professeur Louis Dufour, nommé président par l'assemblée générale de Bâle, a donné sa démission pour cause de maladie. C'est M. Schnetzler, vice-président du Comité annuel, qui a rempli les fonctions de président. M. Hagenbach propose d'accepter la démission de M. Dufour, et de nommer président M. J.-B. Schnetzler, professeur à Lausanne.

La commission préparatoire préavisera en faveur de ces propositions devant l'assemblée générale.

3. M. Hagenbach propose, au nom du comité central, la ville de Berne pour siège de la soixante et unième session, en 1878.

Les délégués de la Société de Berne proposent comme président M. Brunner von Wattenwyl.

Aucune autre proposition n'étant faite, la commission préparatoire préavisera devant l'assemblée générale en faveur de ces propositions.

4. Lecture est faite du rapport du Comité central pour l'année 1876-77. La commission préavisera pour son approbation.

5. Lecture est faite du rapport des vérificateurs des comptes, MM. Cuénoud, Dutoit et Hirzel, de Lausanne. Ces

commissaires proposent de passer les comptes de l'année 1876-77 sur le pied de leur établissement, et de voter des remerciements à M. le caissier J. Siegfried, de Zurich. La commission préparatoire appuiera ces propositions.

6. M. *Hagenbach* fait rapport sur les tractations nouées pour obtenir une place pour un naturaliste suisse dans la station zoologique du Dr Dohrn, à Naples. Ensuite de ce rapport, la commission formulera les propositions suivantes devant l'assemblée générale :

« Considérant que d'après les rapports du Comité central la question a été abandonnée par les autorités fédérales ;

Que les tractations nouées par le Comité central avec les cantons de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich semblent devoir aboutir ;

Le Comité central est chargé de continuer ces tractations avec les gouvernements cantonaux et de régler définitivement l'affaire. »

7. M. *Hagenbach* fait rapport sur la question soulevée par une demande de la Société d'anthropologie allemande de faire établir une statistique de la couleur des yeux, cheveux et peau de la population de la Suisse; il présente à ce sujet un rapport spécial de MM. les professeurs C.-E.-E. Hoffmann et H. Kinkelin, de Bâle. La commission préavisera devant l'assemblée générale en faveur de la proposition suivante présentée par le Comité central :

« Il est nommé une commission de neuf membres, chargée de mener à bien l'étude statistique de la couleur des yeux, des cheveux et de la peau des populations de la Suisse; elle fera rapport à la Société et prendra le titre de « Commission de statistique anthropologique. »

Elle sera composée de :

MM. Prof. Dr C.-E.-E. Hoffmann, à Bâle.
Prof. Dr H. Kinkelin , à Bâle.
Prof. Dr Fr. Horner , à Zurich.
Fr. von Tschudy, landammann à St-Gall.
Dr Kilias, à Coire.
Fr. Lang , recteur à Soleure.
Prof. Dr Th. Studer, à Berne.
Dr L. Guillaume, à Neuchâtel.
Prof. Dr F.-A. Forel, à Morges.

Un crédit de 300 fr. est ouvert à la Commission pour mettre en train l'étude en question; les dépenses ultérieures devront être demandées aux autorités et sociétés intéressées à la question. »

8. Lecture est faite du rapport de la commission de géologie présenté par M. B. Studer, à Berne (Voir aux annexes).

9. Lecture est faite du rapport de M. Wolf, à Zurich, sur les travaux de la commission de géodésie et de la commission de météorologie. (Voir aux annexes.)

10. Lecture est faite du rapport de M. Mousson, à Zurich, président de la commission de la fondation Schläfli. Cette commission propose d'annoncer un terme de deux ans pour les questions qui l'exigent. (Voir aux annexes.)

11. Lecture est faite du rapport du bibliothécaire M. Koch , à Berne; ce rapport demande pour les deux années prochaines l'allocation de la somme budgétaire de 600 fr. par an. (Voir aux annexes.)

La commission préparatoire appuiera devant l'assemblée générale les rapports et propositions 8, 9, 10 et 11.

12. M. *Hagenbach* expose que le rapport de la commission des mémoires ne peut être présenté en raison d'un accident arrivé au président de la commission , M. P. Me- rian, à Bâle. (Ce rapport est publié dans les annexes.)

13. Au sujet des tirages à part des travaux publiés dans les Actes des sessions, le Comité central propose qu'il en soit livré gratuitement 50 exemplaires à l'auteur qui en fera la demande. Dans le cas où l'auteur désirerait un tirage à part plus considérable, il devra en obtenir l'autorisation du comité annuel et entrer en arrangement avec l'imprimeur ; les frais du papier et de l'impression sont dans ce cas à la charge de l'auteur.

La commission appuiera cette proposition.

14. Le comité annuel présente une liste de 32 candidats au titre de membre effectif et de 12 membres honoraires.

La commission préparatoire appuiera ces présentations.
